

Le 25 mars 2021 s'est tenu un CSE TER Paris Normandie, les élus UNSA Ferroviaire vous en font un retour :

Consultation sur le projet de mise en place du poste de gestionnaire des voies 300 sur le site de Caen

Ce projet a été présenté au CSE du 27/01/21, une CEES (Commission d'Etudes Economiques et Sociales) a été mandatée.

Celle-ci s'est tenue le 16/03/21, afin d'obtenir davantage d'informations concernant ce projet. Elle a émis un avis motivé : "Positif avec réserves".

L'UNSA partageait totalement cet avis.

Avant lecture de cet avis le secrétaire a demandé une interruption de séance.

L'avis motivé rédigé par le référent de la CEES (SUD) ne satisfaisait pas la délégation CGT.

La CGT a informé qu'elle voterait "Contre" cet avis motivé de la commission et qu'elle demandait un second vote des élus sur ce projet, semant la confusion et l'incompréhension des délégations.

Position de l'UNSA

- L'avis motivé est fondé sur un projet précis (voies 300) sans englober d'autres évolutions (escale de CN, maintenance de CBU...).
- Si un jour des projets sont présentés nous voterons leurs avis motivés respectifs.
- Ce projet, qui générerait la création de postes et la revalorisation d'autres, méritait un avis positif.
- Le fait qu'il soit émis avec réserves, identifiait que certains points développés dans l'analyse méritaient d'être pris en compte et améliorés.

Et que par conséquent nous voterions "Pour" cet avis. Nous ne prendrions pas part au second vote demandé par la CGT.

Vote sur l'avis motivé :

10 contre (9 CGT et 1 SUD)
8 pour (3 UNSA et 5 SUD)
5 abstentions (CFDT)

Consultation sur le projet d'exploitation de la ligne ferroviaire Serqueux Gisors

Ce projet a été présenté au CSE du 18/02/21, les élus avaient demandé et obtenu le mandatement d'une CEES.

Tout comme sur le dossier précédent, un avis Positif avec réserves était émis par la commission. La délégation UNSA partageait le contenu de cet avis.

À la lecture en séance, cet avis s'est transformé en avis "circonstancié", qui ne veut rien dire, puis par la suite sans avis !

Pas d'avis émis, donc pas de vote, mais cette fois-ci encore, un vote a été demandé sur le projet en général.

Position UNSA

Face à ces tergiversations inutiles, incompréhensibles et usantes, les élus UNSA n'ont pas pris part au vote.

Les élus UNSA saluent cette réouverture de ligne qui va générer de la charge de travail et propose une offre transport par train en semaine.

En revanche les élus UNSA souhaiteraient une présence en gare de Serqueux et une desserte ferroviaire le weekend.



Sujets CSSCT

Les membres de la CSSCT ont souhaité lire une déclaration concernant :

- L'absence de référent Covid par axe comme ils en avaient formulé la demande.
- L'absence de consultation de la commission en amont des projets de réorganisations.
- Leurs sollicitations trop fréquentes pour des sujets concernant les RPX (représentant de proximité)

Le référent a fait état des points suivants :

- Incivilités en hausse dans les gares.
- Problème de sûreté sur les trains de soirée à PSL.
- La déshumanisation des gares génère des problèmes de sûreté.

Info Covid du Médecin du travail :

La situation est catastrophique en Île de France, plus le virus circule plus il mute.

Trop de comportements désinvoltes ou irresponsables d'agents pendant les pauses et les repas.

Constatation d'une baisse de consommation des gels et des lingettes, ce geste barrière est moins appliqué par les agents.

Autorisation de vaccination des agents dans les cabinets médicaux selon les critères nationaux en vigueur (âge, comorbidité...)

Aucune position n'a réellement été donnée aux ASCT concernant la sauvegarde des recettes d'une part et le fait d'éviter au maximum les contacts d'autre part.

Recours à l'activité partielle en mars 2021 motivé par la réduction temporaire d'activité

L'Activité Partielle de Longue Durée (APLD) appliquée initialement à l'Activité Voyages (TGV) de la SA Voyageurs est étendue au TER.

L'activité partielle évolue en APLD avec effet rétroactif à compter du 01/03/21, une information doit être faite au CSE.

Informations du Président

Télétravail :

Une animation managériale doit être réalisée envers les agents en télétravail, notamment envers ceux qui le vivent mal.

Plan de transport :

Le plan de transport toujours maintenu à 84% sur demande de l'AO.

Le plan de transport nominal au 16/04 est toujours envisagé, quitte à le décranter au besoin.

Dernière minute : Suite aux annonces du Président de la république le 31/03/21 le retour à un plan de transport nominal semble compromis, des discussions sont en cours avec l'AO.

Conclusion

L'UNSA déplore que la consultation des élus sur les deux projets ait tourné à la mascarade.

Il est dommageable de constater que sur des sujets impactant l'avenir du ferroviaire et des cheminots, les intérêts syndicaux de certains prennent le dessus sur ceux des agents.

Pour toutes informations, contactez vos élus UNSA Ferroviaire

Nom	Prénom	Téléphone	Mail
RODRIGUEZ	Marjorie	06 35 40 03 73	marjorie.rodriguez@sncf.fr
PERTUC	Myriam	06 14 02 67 72	myriam.pertuc@sncf.fr
PATER	Jérôme	06 25 26 83 57	jerome.pater@sncf.fr
LEGAY	Laurent	06 24 01 26 61	ur.normandie@unsa-ferroviaire.org
ZOUITEN	Skandar	06 13 65 00 33	skandar.zouiten@sncf.fr